



CH-3003 Berne
fedpol, MROS

Aux intermédiaires financiers

Berne, décembre 2019

Informations concernant l'introduction du nouveau système de traitement des données du MROS

Madame, Monsieur,

Le 1^{er} janvier 2020, comme déjà annoncé à plusieurs reprises, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) introduit un nouveau système de traitement électronique des données appelé goAML. À l'avenir, les communications de soupçon des intermédiaires financiers et les demandes d'informations du MROS seront transmises via goAML.

Vous trouverez ci-dessous d'autres informations utiles sur le nouveau système de traitement de données.

La phase d'enregistrement a démarré avec succès

Depuis octobre 2019, les utilisateurs du système productif peuvent s'inscrire en ligne sur la page d'inscription [enregistrement goAML](https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/de/home/kriminalitaet/geldwaescherei/meldung/registrierung.html) (<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/de/home/kriminalitaet/geldwaescherei/meldung/registrierung.html>). Depuis lors, il y a eu des centaines d'utilisateurs qui se sont enregistrés avec succès dans goAML. Nous recommandons également à tous les intermédiaires financiers de s'inscrire avant le 31 décembre 2019. Un guide détaillé pour l'inscription à goAML peut être consulté sur notre page d'accueil en cliquant sur le lien ci-dessus.

Ajustement dans le tableau Excel pour les transactions

Comme on le sait, tous les intermédiaires financiers qui n'ont pas encore implémenté d'interface XML, disposent d'une période de transitions de six mois. Pendant cette période, les transactions, à l'exception d'au moins une transaction, qui doit être saisie entièrement manuellement dans le système, peuvent être transmises sous la forme d'un tableau Excel. Nous avons récemment ajusté le tableau Excel en ajoutant une autre colonne « ID de transaction ». Le modèle correspondant à ce tableau est disponible sur notre site Internet.

Ajustements du schéma XML

Depuis notre dernière version d'octobre, nous avons apporté quelques modifications mineures au schéma XML. Ces ajustements sont de nature purement technique et ne devraient pas avoir d'incidence sur les solutions mises en œuvre par les intermédiaires financiers. Vous les trouverez dans notre document technique « Standard XML Reporting - Instructions and Specifications for goAML », version 1.1.4. Vous pouvez trouver le document sur notre page d'accueil [Homepage](https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/de/home/kriminalitaet/geldwaescherei/meldung.html) (<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/de/home/kriminalitaet/geldwaescherei/meldung.html>).

Nous vous prions également de noter que, si une communication de soupçon présente des transactions entre des comptes hébergés auprès du même intermédiaire financier, chaque transaction doit être annoncée qu'une seule fois. Le numéro d'identification de la transaction de la deuxième comptabilisation (« second leg ») doit être saisi dans le masque « Transaction » dans le champ correspondant « Unique transaction number for second leg of bank transaction ». Ceci pour éviter de dupliquer la même transaction.

Veillez aussi prendre note que les réponses aux questions fréquemment posées (FAQ) et de plus amples informations sur l'introduction du nouveau système sont également disponibles sur notre site Web.

En cas de questions supplémentaires, veuillez contacter :

Pour les questions techniques :

Thorsten Löhndorf (Chef de projet)

e-mail : thorsten.loehndorf@isc-ejpd.admin.ch, tél. 058 48 36409

Pour toute autre question :

Notre team goAML

e-mail : goaml.info@fedpol.admin.ch, tél. 058 46 16000

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS